




Avril 2023

Session de printemps 2023 des Chambres fédérales - Retour sur les priorités de constructionromande

Légende des couleurs :

	Résultat satisfaisant
	Résultat moyennement satisfaisant
	Résultat insatisfaisant

Conseil national

1. 21.055 Pour un climat sain (Initiative pour les glaciers). Initiative populaire et contreprojet direct

Résultat de la session : rejet

Après le Conseil des Etats, le Conseil national a rejeté l'initiative pour les glaciers et son contreprojet direct. Un contreprojet indirect à l'initiative, la *loi fédérale sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique (LCI)* (objet 21.501) a été adopté par les Chambres en 2022 et sera soumis au vote populaire le 18 juin 2023.

Le secteur de la construction soutient l'objectif général de la neutralité des émissions de CO₂ du pays à l'horizon 2050. L'initiative et le contreprojet direct pèchent cependant par simplisme et, au-delà d'un objectif général et en lui-même louable, ne proposent pas de mesures concrètes pour l'atteindre.

Le contreprojet indirect est, lui, à soutenir activement et l'industrie suisse de la construction est partie prenante de l'Alliance Économie suisse pour la loi sur le climat (<https://loiclimat-maintenant.ch/>).

*** **

Établi dès la fin de chaque session des Chambres fédérales, ce document récapitule le résultat de la session s'agissant des priorités de constructionromande. Il fait suite au document similaire établi avant chaque session, récapitulant les recommandations de votes pour chaque objet sélectionné.

Tous les documents publiés par constructionromande sont consultables sur le site Internet de l'association : www.constructionromande.ch

constructionromande est une association intercantonale fondée en 2016 pour défendre les intérêts de l'industrie romande de la construction. Elle est affiliée à constructionsuisse dont elle diffuse les idées et les valeurs en Suisse romande.

constructionromande fédère une dizaine d'associations romandes de branche et d'associations interprofessionnelles cantonales du Gros œuvre, du Second œuvre, des métiers techniques du bâtiment, des mandataires et des fournisseurs de la construction. Elle constitue de ce fait un interlocuteur privilégié et représentatif auprès du monde politique et des médias pour toutes les questions se rapportant à l'industrie romande de la construction.

Prochaine session : session spéciale du Conseil national - du 2 au 4 mai 2023

Pour plus d'informations : Nicolas Rufener, directeur
022 339 90 00 - 078 754 48 57 - rufener@fmb-ge.ch
www.constructionromande.ch